



Annulation et remboursement de commande après vente à domicile

Par **francois_old**, le **24/07/2007** à **21:33**

Je suis directeur d'un centre équestre et j' été démarché pour passer une publicité pour le centre dans un journal. J'ai signé et payé (erreur!). rnJe veux maintenant annuler la commande qui m'apparaît désormais fort peu précise et vraiment trop chère. Le contrat ne comporte pas de coupon détachable d'annulation.rnJ'ai envoyé (LR avec AR) dans les 7 jours une demande d'annulation rnet de remboursement Ai-je des droits et comment continuer mon action ? Merci